

Règlement Délayages Pré-Région 2026-2027



Arbitrage : **CDJA / CDA**

Chers Clubs, les délayages accession région approchent. Pour cela, la COC 75 vous fournit un document résumé vous permettant d'avoir toutes les règles en main le jour de la rencontre. Nous demandons d'appliquer le règlement particulier du CDHB 75 voté en AG ainsi que les règlements FFHB de manière générale.

Nous vous remercions de **transmettre la FDME dès la fin du match** afin de permettre la transmission des résultats à la ligue Ile de France

1. Filière masculine

1.1. Délayage -15 masculins (années 2012 / 2013 / 2014)

2 équipes se sont engagées dans la catégorie délayage -15 masculins :

- Recevant : Entente Paris Galaxy U15M (5875056)
- Visiteur : Paris St-Germain Handball (5875071)

Match de classement **le 13 septembre à 10h00 au gymnase La Plaine¹**

RG FFHB ; temps de jeu de 2*25 min ; ballon T2

***En cas d'égalité** : Pas de prolongation ; Procéder à une série de 5 jets de 7 mètres ; Si encore égalité, Mort Subite.

1.2. Délayage -18 Masculins (années 2009 / 2010 / 2011)

3 équipes se sont engagées dans la catégorie délayage -18 masculins :

- Entente Paris Galaxy U18M (5875056)
- Paris Saint-Germain Handball 2 (5875071)
- Association Jeunesse St-Vincent-De-Paul (5875092)

Tournoi de classement **le 13 septembre à 14h00 au gymnase La Plaine**

RG FFHB ; temps de jeu de 2*20 min ; ballon T3

Article 3.4.3 du règlement général des compétitions nationales : Tournoi à trois clubs

- Match 1 – **14h00** : 1 – 2
- Match 2 – **15h15** : 3 – perdant du 1^{er} match
- Match 3 – **16h30** : 3 – vainqueur du 1^{er} match

***En cas d'égalité** :

- Match 1 : En cas de match nul à l'issue du 1^{er} match, le club participant au 2^e match est déterminé par tirage au sort par les arbitres immédiatement après la rencontre

¹ 13 Rue du Général Guillaumat, 75015 Paris,

2. Filière Féminine

2.1. Délayage -15 féminins (années 2012 / 2013 / 2014)

2 équipes se sont engagées dans la catégorie délayage -15 féminins :

- Recevant : Paris St-Germain Handball (5875071)
- Visiteur : Entente Paris Galaxy U15F (5875005)

Matches de classement :

- Journée 1 : **Week-end du 19 au 20 septembre** (Reçu par Paris St-Germain HB)
- Journée 2 : **Week-end du 03 au 04 octobre** (Reçu par Ent. Paris Galaxy U15F)

RG FFHB ; temps de jeu de 2*25 min ; ballon T1

*En cas d'égalité :

- **Journée 1** : Fin du match.
- **Journée 2** : Application de l'article 3.3.2 du règlement général des compétitions nationales

Article 3.3.2 du règlement général des compétitions nationales

En cas d'égalité entre deux clubs lors d'une rencontre en matches aller et retour, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

1. Par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés au cours des deux matches,
2. En cas de nouvelle égalité, le club déclaré vainqueur est celui ayant marqué le plus de buts chez l'adversaire,
3. Si égalité parfaite après application des alinéas 1 et 2, le score est ramené à 0-0 et il y a lieu de faire procéder à des séries de tirs aux buts (**1 série de 5 jets de 7 mètres**). Si encore égalité, **mort subite**

2.2. Délayage -18 Féminins (années 2009 / 2010 /2011)

2 équipes se sont engagées dans la catégorie délayage -18 féminins :

- Recevant : Entente Paris Galaxy Sud U18F (5875005)
- Visiteur : Entente Paris Galaxy Nord U18F (5875001)

Match de classement **le 13 septembre à 11h45 au gymnase La Plaine²**

RG FFHB ; temps de jeu de 2*30 min ; ballon T2

***En cas d'égalité** : Pas de prolongation ; Procéder à une série de 5 jets de 7 mètres ; Si encore égalité, Mort Subite.

Théo Bréant
Président COC 75



² 13 Rue du Général Guillaumat, 75015 Paris